

Albert GRENIER

LA GAULE CELTIQUE



Éditions ARMELINE

© Éditions ARMELINE, Crozon, 1999,
pour la présente édition.

ISBN 2 - 910878 - 05 - 8

Éditions Armeline, Tal-ar-Groas, Route de l' Aber, 29160 CROZON

CHAPITRE PREMIER

LA GAULE ET LA FRANCE

I. — Nos ancêtres les Gaulois.

« Nos ancêtres les Gaulois », commencent la plupart de nos manuels scolaires. L'histoire, en effet, constate une continuité sans interruption entre la Gaule, telle qu'elle apparaît au temps de César, et la France. Elle croit même pouvoir noter une ressemblance au moins morale entre les anciens Gaulois et nous-mêmes.

Les Gaulois, disent les écrivains de l'Antiquité, étaient un peuple gai et bruyant, batailleur et tout du premier mouvement, peu réfléchi, cruel parfois mais pas méchant, ignorant la fourberie et dédaignant la ruse. Ils étaient intelligents, comprenant vite et doués d'une grande facilité d'assimilation. César s'étonne de l'adresse avec laquelle ils imitent ses méthodes de combat, et des parades qu'ils savent trouver à ses procédés d'attaque. Les Gaulois sont avides de nouvelles ; ils aiment les assemblées où l'on discute et admirent l'éloquence. Sous l'Empire, les orateurs gaulois ont été célèbres, même à Rome.

Passionné de politique — les luttes de partis ont souvent troublé la Gaule et furent l'une des causes de sa faiblesse —, le Gaulois cède aisément à des enthousiasmes

collectifs qui l'entraînent à des actes inconsidérés. Il a tendance à prendre pour des injures personnelles les torts faits à ses voisins. Mobiles dans leurs pensées, inconstants dans leurs actes, pleins d'ardeur dans les moments heureux, mais se décourageant vite dans l'adversité, nos ancêtres les Gaulois ont rempli le monde antique de mouvement et de trouble. Ils furent les enfants terribles de l'Antiquité. Mais lorsqu'ils se furent assagis, ils constituèrent l'un des éléments les plus solides de la puissance romaine.

Sans aucun doute, les Français sont les fils des Gaulois. Il ne faut pas oublier cependant qu'entre César et nous, deux mille ans se sont écoulés, deux milles années durant lesquelles la Gaule a subi bien des invasions et accueilli de nombreuses infiltrations étrangères. Dès l'époque romaine, ce furent des Italiens et des représentants de toutes les régions méditerranéennes dont les inscriptions latines de la Gaule nous conservent le souvenir. Ce furent durant tout l'Empire, et surtout durant ses derniers siècles, les soldats établis comme colons, des troupes entières de Barbares, volontaires ou prisonniers, installés en Gaule pour en cultiver le territoire dépeuplé par les premières invasions et les misères issues de ces guerres : Francs, Alamans, Saxons, Goths, Sarmates, Alains..., etc. Un certain nombre de nos villages conservent encore dans leurs noms le souvenir de cette colonisation : *Villers-Franqueux*, *Allemand*, *Saxon*, *Gueux* (Goths), *Sermaize*, *Sarmoize*, *Sermizelle* (Sarmates), *Alain* (les Alains). Plus tard vint l'établissement des Wisigoths dans le Sud-Ouest, des Francs dans le Nord, des Burgondes dans l'Est, des Sarrasins et des Maures dans le Midi, puis des Normands en Normandie. Et durant tout le Moyen Age jusqu'à nos jours, nombreux furent les étrangers de toute origine qui vinrent fonder des foyers en France : Catalans, Lombards, Italiens, Anglais, Suisses, Al-

lemands. Qui d'entre nous peut se vanter d'être de pur sang gaulois ?

Il est fort probable d'ailleurs que, même avant la conquête romaine, des mélanges aussi intenses s'étaient produits parmi les Gaulois. Dans sa constitution physique même, un peuple subit inévitablement l'influence de tous ceux avec qui il se trouve en rapports.

Avant de parler des Gaulois, il faut fixer ce qu'on entend par ce nom.

II. — Les Celtes en Europe.

Au début de ses *Commentaires* de la Guerre des Gaules, César distingue dans l'ensemble de la Gaule trois peuples qui diffèrent, nous dit-il, par la langue, par leurs institutions et leurs mœurs : les Aquitains au sud de la Garonne, les Belges au nord de la Seine et de la Marne et, dans le centre du pays, « ceux qui, dans leur langue, se nomment *Celtes* et que nous appelons Gaulois ». — De même les Romains appelaient « Grecs » ceux qui, dans leur langue, se disaient Hellènes. Le nom de Gaulois a donc un double sens, d'abord habitant de la Gaule en général, c'est-à-dire du pays tel que le définit César : entre les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan et le Rhin, et en second lieu, *Celte*.

Qu'est-ce que les Celtes ?

Nous les connaissons par les écrivains grecs qui nous en parlent depuis le IV^e siècle avant notre ère. Les Celtes ont par deux fois envoyé des ambassades à Alexandre le Grand ; ils étaient ses alliés contre les Illyriens, et Aristote mentionne leur fierté et leur courage inconsidéré. « Que craignez-vous ? » leur demandait-on. — « Nous ne craignons qu'une chose au monde », répondaient-ils, « la chute

du ciel sur nos têtes. » — « Voilà des gens bien peu habiles à la flatterie », pensaient les courtisans d'Alexandre. On nous dit d'autre part, au même moment, que lors de l'orage, les Celtes lançaient leurs flèches contre le ciel ; que, si leurs cabanes de branchages prenaient feu, ils préféraient périr plutôt que de se sauver..., que, dans leur pays, très loin, sur la rive de l'océan du Nord, lorsque se produisait un raz-de-marée, les Celtes marchaient en armes contre la mer... Ces gens étonnaient les Grecs, un peu comme les Chinois étonnaient les contemporains de Louis XIV.

Un historien grec du IV^e siècle avant notre ère, Éphore, nous dit que la Celtique était, à ce moment, un très grand pays occupant la majeure partie du centre de l'Europe... « Un grand fleuve coule environ en son milieu. » Il s'agit évidemment du Rhin.

Les Celtes, vers 350 avant notre ère, étaient donc maîtres non seulement de la Gaule, mais de toute l'Allemagne de l'Ouest, au moins jusqu'à l'Elbe. Au Sud, le long de la vallée du Danube, nous savons qu'ils occupaient non seulement la Bavière, mais la Bohême. L'archéologie nous permet de les reconnaître jusqu'aux confins méridionaux de la Pologne, en Hongrie et jusqu'en Transylvanie. Dans la péninsule balkanique, ils occupent le nord de la Serbie actuelle ; ils repoussent progressivement les Illyriens de la côte dalmate ; ils viennent de conquérir l'Italie du Nord, des Alpes à l'Apennin. Un peu plus tard, au début du III^e siècle avant notre ère, après avoir pillé la Grèce, une de leurs troupes franchit le Bosphore et crée, dans le nord de l'Asie Mineure, le royaume de Galatie. Il est des Celtes en Espagne où ils se mêlent aux Ibères ; il en est dans les îles Britanniques. Les Celtes sont en effet partout en Europe et le Rhin coule au milieu de leur empire.

Peut-on cependant parler d'un Empire celtique ?

Assurément non. Toutes ces bandes gauloises qui se répandent vers l'Est, l'Ouest ou le Midi n'ont pas de cohésion entre elles. Elles conquièrent indépendamment l'une de l'autre, et demeurent isolées sur leur conquête. On le vit bien lorsque, dès le III^e siècle avant notre ère et surtout au second et au début du premier, elles succombèrent les unes après les autres aux attaques des Romains en Italie, des Germains à l'ouest de l'Elbe et des Daces le long du Danube.

Sans doute quelques troupes parties des bords du Rhin vinrent-elles combattre avec les Gaulois d'Italie. C'étaient les *Gésates*, ainsi nommés d'après leurs javelots : *gaison*. Ils ne représentaient que des mercenaires comme ceux qui, depuis deux cents ans, figuraient dans toutes les batailles que se livraient les princes grecs. Les peuples gaulois d'Italie ne surent jamais s'unir ; les Boïens de Bologne avaient abandonné à leur sort leurs voisins, les Sénons des bords de l'Adriatique. Les Gaulois Cénomans avaient plus tard pris parti pour les Vénètes et les Romains contre les Boïens. Même en face du danger, la cohésion fit toujours défaut aux Celtes.

Ce qu'ils avaient de commun, c'étaient des traditions religieuses et politiques groupées autour du nom celtique ; c'était une civilisation propre très nettement caractérisée et qui se retrouve partout où il y eut des Celtes ; c'était surtout la langue, d'origine indo-européenne, parente du latin, du grec et du germanique. Le celtisme, en somme, se composait de tout ce qui se transmet et peut s'apprendre. Il est probable que, dans ce déluge d'hommes qui, en moins d'un siècle, inonda l'Europe, se trouvaient mêlés, avec des Celtes d'origine, les résidus de nombreux peuples conquis. Issus d'une seule et même famille ethnique, les Celtes n'auraient pu suffire, si prolifiques fussent-ils, à une telle expansion.

Nous ne croyons donc pas qu'il y ait eu une race celtique. Les Celtes du Nord devaient être de type nordique, grands et blonds, ressemblant aux Germains, comme le géographe Strabon nous dit des Belges. Ceux qui venaient du Danube devaient être de type alpin. Bien des tombes celtiques de l'Allemagne du Sud ont livré des squelettes de type illyrien. Ainsi s'explique que les anthropologues n'aient jamais pu décider si les Celtes étaient des dolichocéphales au crâne ovale et allongé ou, au contraire, des brachycéphales à tête ronde. Il en était des uns et des autres.

Il n'y eut ni unité celtique, ni race celtique. Il y eut seulement des groupes d'hommes nombreux qui répondaient au nom de Celtes, qui en avaient accepté les traditions, dont la civilisation et la langue étaient celtiques.

Ce n'est pas seulement la *Celtique* centrale de César, c'est l'ensemble de la Gaule qui fut occupée par les Celtes.

III. — Le berceau des Celtes.

Au moment de leur plus grande expansion, au IV^e siècle avant J.-C., les Celtes avaient déjà une longue histoire derrière eux. On s'accorde à reconnaître que le berceau de leur peuple fut l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, la région entre le Danube et le Rhin. C'est là, en effet, que parmi les noms propres les plus anciens, ceux des montagnes et des rivières, on reconnaît le plus grand nombre de formations celtiques : la forêt hercynienne dont parle César, *Hercynia silva*, est un nom celtique de même que *Gabreta silva*, actuellement le *Boehmerwald*. La *Tauber*, au nord du Wurtemberg et du pays de Bade, qui se jette dans le Main près de Lohr, s'appelait dans l'Antiquité *Dubra*. En celtique *dubron* signifie « eau » et, dans tous les pays celtiques, a

fourni un nombre considérable de noms de rivières. Il y a des Douvres non seulement en Angleterre où la ville a pris le nom du cours d'eau, mais en Seine-et-Marne, dans l'Ain, le Calvados, la Haute-Savoie. Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, le *Verdouble*, affluent de l'Agly, s'appelait *Verno-dubron*. En Bavière, quatre petites rivières, affluents du Haut-Danube, s'appellent *Laber*, anciennement *Labara* (irlandais : *labaraim*, je parle), c'est-à-dire, la babillarde. Nous trouvons des *Lauter* en Wurtemberg, en Alsace et en pays rhénan : c'est le celtique *Lutra*, de même racine que le latin *lavare* (irlandais *lothur*, lit de rivière, canal). *Raura*, la *Rhur*, est la rivière dont le nom a formé l'ethnique des *Rauraci*, le peuple celtique de Bâle. L'*Isara* est l'Oise ; c'est aussi l'Isar en Bavière, affluent du Danube.

Dans toute cette région si profondément et anciennement celtique, nous apercevons précisément, depuis le premier âge du Bronze, c'est-à-dire environ 1 800 ans avant notre ère, une civilisation bien caractérisée qui se développe jusqu'au second âge du Fer, postérieurement à 500 avant J.-C., époque à laquelle elle est incontestablement celtique. C'est la civilisation des *tumuli*, grands tertres de terre ou de pierres dans lesquels les morts sont ensevelis avec un mobilier, pauvre au début, mais qui s'enrichit progressivement, petits poignards, puis épées, bracelets, épingles souvent de très grande taille, vases divers ornés d'incisions formant des dessins géométriques, plus tard, au premier âge du Fer, vases peints toujours de style exclusivement géométrique.

Cette civilisation est en rapports étroits avec celle de la Bohême d'où elle reçoit son bronze.

Vers l'Ouest, elle englobe l'Alsace, la Lorraine, les pays rhénans, la Franche-Comté et la Bourgogne. Au second âge du Bronze, à partir de 1500, elle s'étend au Morvan, à la Nièvre et jusqu'à l'Allier, elle descend la vallée de la Seine,

celle de la Marne, couvrant une bonne partie de la France de l'Est et du Nord. Elle a ses origines sur la rive droite du Rhin et déborde peu à peu sur la rive gauche et les pays voisins. Les Celtes, qui l'ont introduite et diffusée en Gaule, sont donc des envahisseurs venus des pays du Rhin et du Danube.

IV. — Les Celtes en Gaule.

A quelle époque les Celtes se sont-ils installés en France ?

Autrefois, la question ne se posait pas. On était convaincu que la Gaule, pays celtique par excellence, avait toujours été peuplée de Celtes ; on appelait « celtiques » sans distinction tous les monuments de sa préhistoire, les silex taillés, les haches polies, les bronzes, les dolmens et les menhirs. Il paraissait normal de se représenter les dolmens, qui datent de 2000 ans et plus avant notre ère, comme les autels où les druides, que nous ne connaissons pas chez les Gaulois avant le temps de César, accomplissaient leurs sacrifices humains. Il faut renoncer à ces imaginations.

Dans sa grande *Histoire de la Gaule*, Camille Jullian date l'arrivée des Celtes en Gaule vers 500 avant J.-C. Il décrit la Celtique gauloise du V^e siècle avant notre ère comme un vaste cercle de cent lieues de rayon, ayant Bourges pour centre et qui aurait atteint la Sambre, la Vienne, la Dordogne, le Rhône au nord de Valence et le Rhin. C'est là, en effet, le domaine que couvrent les tumuli du premier âge du Fer. On admet aujourd'hui que l'arrivée des Celtes en Gaule est plus ancienne d'un millénaire et qu'elle s'y marque par les tumuli de l'âge du Bronze et non par ceux de l'âge du Fer.

En effet, les restes les plus anciens d'un parler celtique

en Occident se trouvent en Irlande et dans le nord de l'Écosse. C'est le parler gaélique qui se perpétue dans le vieil-irlandais et l'irlandais moderne, distinct du brittonique dont relèvent le gallois en Angleterre et le breton en France.

Or, dans toutes les îles Britanniques et en Irlande en particulier, se produit à la fin de la première période de l'âge du Bronze, vers 1500 avant notre ère, une transformation radicale de la civilisation et notamment des monuments funéraires. Les tumuli allongés (*long barrows*) qui recouvraient des allées de pierres dressées issues du développement des dolmens se trouvent remplacés par des tumuli circulaires (*round barrows*), analogues à ceux de l'Europe rhénane et danubienne. Les *longs barrows* étaient des sépultures collectives où se trouvaient déposés un nombre assez élevé de squelettes. Dans les *round barrows*, le mort était enseveli individuellement bien que plusieurs tombes puissent se rencontrer à l'intérieur d'un même tumulus.

Les deux populations inhumaient leurs morts et ne les brûlaient pas ; les anthropologues ont donc pu étudier leurs restes. Elles étaient fort différentes : dans les *long barrows*, des hommes de petite taille à l'ossature relativement faible et au crâne rond ; dans les *round barrows*, les squelettes puissants d'hommes de grande taille à la tête allongée en ovale, des représentants assez purs du type nordique.

Le mobilier funéraire des *round barrows* britanniques est le même que celui des tumuli du second âge du Bronze du continent, et les analogies sont trop précises et trop nombreuses pour qu'on puisse les attribuer au synchronisme ou à des relations commerciales. La conclusion s'impose, il s'agit dans les îles Britanniques et jusqu'en Irlande d'invasisseurs venus du continent dès l'âge du Bronze. Si l'est et le sud de la Grande-Bretagne ont subi à diverses reprises d'autres invasions continentales, l'archéologie de l'Irlande au con-

traire n'accuse rien de tel. C'est la civilisation du second âge du Bronze qui s'y développe de façon continue et sans interruption. Le parler celtique n'a pu être introduit dans l'île qu'à ce moment. Les envahisseurs des *round barrows* étaient donc des Celtes ou, si l'on préfère, des Proto-Celtes.

C'est ce qui nous autorise à reconnaître également des Celtes ou des Proto-Celtes dans les tumuli de l'âge du Bronze de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, et de la France de l'Est. La première expansion des Celtes, au moins dans une partie de la France, date donc aussi du second âge du Bronze, c'est-à-dire des environs de l'an 1500 avant notre ère.

V. — Les étapes des invasions celtiques.

Si nous proposons le terme de Proto-Celtes pour les envahisseurs de l'âge du Bronze porteurs du parler gaélique ou goidélique, c'est que, postérieurement à cette époque, le noyau celtique de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest paraît avoir subi des vicissitudes qui auraient achevé la formation du peuple.

C'est d'abord, à la fin de l'âge du Bronze, aux environs de l'an mille avant notre ère, une invasion venant de l'Est européen, invasion marquée par la diffusion du rite de l'incinération remplaçant l'inhumation et par des tombes entièrement souterraines substituées aux tumuli : tombes plates, *champs d'urnes*, disent les archéologues. Les nécropoles de ce genre forment comme une large traînée à travers l'Europe centrale. On en trouve jusqu'en Carniole et en Carinthie. Vers l'Ouest, elles pénètrent jusqu'au centre de la France. L'une des plus importantes est celle de *Pougues-les-Eaux*, dans l'Allier. Elles apparaissent même dans le nord-est de l'Espagne, en Catalogne. L'invasion a dû traverser la

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
--------------------	---

CHAPITRE PREMIER. — **La Gaule et la France.**

I. — Nos ancêtres les Gaulois.....	9
II. — Les Celtes en Europe	11
III. — Le berceau des Celtes	14
IV. — Les Celtes en Gaule.....	16
V. — Les étapes des invasions celtiques.....	18
VI. — Les Celtes et les populations non celtiques de la Gaule	27

CHAPITRE II. — **Les peuples de la Gaule celtique.**

I. — La Province romaine (Narbonnaise)	32
II. — L'Aquitaine	38
III. — La Celtique.....	40
IV. — La ligue armoricaine.....	44
V. — Les Belges	46

CHAPITRE III. — **L'Histoire de la Gaule celtique.**

I. — La Gaule en 400 avant J.-C. et le roi Ambigat.....	51
II. — Le rêve d'Hannibal	53

TABLE DES MATIÈRES

III. — La première conquête romaine en Gaule et la chute de la royauté arverne.....	55
IV. — La politique intérieure	59
V. — L'autre danger	61
 CHAPITRE IV. — Les institutions et les mœurs.	
I. — La guerre.....	65
II. — La religion	70
III. — La société civile, le droit et les coutumes ...	76
 RÉSUMÉ	 81
 BIBLIOGRAPHIE	 87
 Bibliographie complémentaire	 89

*Achévé d'imprimer
sur les presses
de CLOÛTRE IMPRIMEURS
29800 Saint-Thonan
en août 1999,
pour le compte des Éditions ARMELINE
29160 Crozon.
Dépôt légal n° 820*

Dépôt légal : août 1999.

Imprimé en France